

Navi Pillay, Prix Nobel de la paix : l'accusation de génocide contre Israël « repose sur des faits »

Florence Morice

RFI, 14 octobre 2026

La Sud-Africaine Navi Pillay, Prix Nobel de la paix 2026 est ce mercredi 14 octobre la grande invitée internationale de RFI. Paix dans le monde, inaction de la communauté internationale en dépit d'énormes instruments dont elle dispose, génocide des Tutsis au Rwanda, actions de la CPI, génocide à Gaza, lutte contre l'impunité... Elle répond aux questions de Florence Morice.

RFI : Navy Pillay, de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud au génocide des Tutsis au Rwanda, de la CPI à la guerre à Gaza, vous avez consacré toute votre vie à lutter contre l'impunité. À qui avez-vous pensé en premier lorsque vous avez appris que vous receviez ce prix Nobel de la paix 2026 ?

Navy Pillay : Je suis très heureuse d'être avec vous. J'ai pensé à mes enfants, à mes deux filles. Je pense qu'elles ont fait preuve d'une grande générosité en laissant leur mère voyager à travers le monde et s'absenter si longtemps de la maison. Et elles m'ont tel-



La juriste d'origine sud-africaine et ancienne Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navanethem « Navi » Pillay, s'exprime lors du Forum de Nuremberg, dans cette ville allemande, le vendredi 9 octobre 2026, après avoir été désignée lauréate du prix Nobel de la paix 2026. © Daniel Karmann/DPA via AP

lement soutenue quand elles étaient adolescentes. Elles ont pris leur vie en main. Je leur dois vraiment beaucoup, ainsi qu'à quelques amis très proches qui m'ont motivée et m'ont poussée à intégrer le collège international. Ils m'ont dit : « Si tu n'acceptes pas, il n'y aura aucune femme au sein du collège. » C'est

ainsi que tout a commencé au Tribunal pénal international pour le Rwanda.

Ce prix a suscité de vives réactions en Israël, en raison de votre rapport sur Gaza l'année dernière. Le Premier ministre Benyamin Netanyahu vous a accusé de « diaboliser les Juifs ». Que répondez-vous à ces attaques ?

Il n'y a pas la moindre preuve que j'ai diabolisé qui que ce soit, et encore moins les Juifs, qui se sont eux aussi installés en Afrique du Sud après avoir souffert de l'Holocauste. Et les Juifs qui se sont installés en Afrique du Sud se sont joints à la population noire sud-africaine dans la lutte pour notre propre libération. Nous coopérons donc et nous nous respectons mutuellement en Afrique du Sud. Il s'agit en réalité d'un mythe inventé par le Premier ministre Netanyahu pour discréditer notre rapport.

Ce rapport paru il y a un an est celui d'une commission d'enquête indépendante de l'ONU que vous présidez. La Commission concluait qu'Israël commet un génocide à Gaza. Avec le recul, est-ce que vous maintenez cette conclusion ?

Je maintiens ma position parce qu'il ne s'agit pas simplement d'une opinion que j'avance. Elle repose sur des faits. Cette commission a fonctionné comme l'aurait fait un tribunal. Elle s'apparente à un tribunal, mais n'en est pas un. Nous ne disposions pas des pouvoirs d'un tribunal, mais nous utilisons sa méthodologie et ses procédures, c'est-à-dire que nous vérifions chaque fait avant de l'inclure dans le rapport. Nous disposions des faits rapportés sur le terrain par les témoins.

Nous disposions des faits issus des déclarations des responsables, notamment celles du président, du Premier ministre et de l'ancien ministre de la Défense. Leurs propres déclarations, tout comme dans le cas du génocide au Rwanda, fournissaient des éléments révélateurs du génocide. Il s'agit donc de ce type de preuves. Et j'ai l'expérience d'avoir été l'un des trois juges du Tribunal pour le Rwanda qui a rendu le premier jugement au monde sur un génocide. Et nous ne prenons pas ce crime à la légère. Nous veillons à ce que l'intention spécifique requise pour le crime de génocide soit prouvée. C'est ce que nous avons recherché et c'est ce que nous avons trouvé.

Quels éléments vous ont conduit à cette qualification ?

Je n'ai pas le rapport sous les yeux et je rendrais vraiment un mauvais service en essayant de me souvenir de ce que nous avons découvert. Nous avons trouvé des preuves manifestes d'assassinats. Nous avons mené notre propre enquête et constaté que des journalistes avaient bel et bien été tués intentionnellement. Israël n'a mené aucune enquête sur certains des événements que je décris, notamment le saccage et l'enfouissement dans le sable d'ambulances. Nous avons trouvé des preuves d'une destruction ciblée de la seule clinique de fertilité de Gaza : ils ont pris la clinique pour cible et détruit les réservoirs d'oxygène qui maintenaient les embryons en vie. Ils ont prétendu agir en légitime défense. Ils ont affirmé que le Hamas cachait des armes dans les hôpitaux. Mais toutes les images montrent qu'ils ne se sont absolument pas approchés de l'hôpital. Ils n'ont effectué aucune fouille à la recherche d'armes et aucun com-

battant du Hamas n'était visible. Il s'agissait d'une attaque ciblée, et ils ont tiré sur le réservoir d'oxygène. Nous en avons conclu qu'il s'agissait d'une destruction intentionnelle visant ce groupe lui-même, afin de s'assurer qu'il ne puisse pas se reproduire.

Que ressentez-vous face à cette communauté internationale incapable de mettre fin à ces tueries délibérées à Gaza ?

Je pense que nous faisons confiance à nos institutions internationales, notamment au Conseil de sécurité, qui a le pouvoir d'intervenir et de recourir à ses instruments de sanction. Ce sont ces instruments de sanction et de boycott qui ont permis de mettre fin à l'apartheid dans mon pays. Ils ont agi avec fermeté à l'époque. Ils sont donc capables d'intervenir, mais ils ne l'ont pas fait en raison du parti pris des États-Unis en faveur d'Israël. Je suis donc déçu. Oui. Je suis déçu par l'échec de la communauté internationale, qui dispose d'un pouvoir au sein des Nations unies. Et ce pouvoir a pourtant été utilisé dans d'autres situations. L'ONU envoie des forces de maintien de la paix pour protéger les civils, si cela avait été fait ici, si les Nations Unies avaient mis en œuvre certaines des mesures qu'elles ont prises dans d'autres pays, ces vies auraient pu être sauvées. Un grand nombre de civils, en particulier des femmes et des enfants, ont été tués lors de ces ripostes israéliennes aux attaques du Hamas. C'est donc cela qui est décevant.

Quelques heures seulement après l'annonce de votre prix, Washington a annoncé de nouvelles sanctions contre la Cour pénale internationale. Le chef

de la diplomatie américaine, Marco Rubio, a qualifié la CPI de juridiction hors la loi. Que vous inspirent ces attaques contre la justice internationale ?

Je pense que c'est illégal et tout à fait inacceptable. Il s'agit là de crimes commis par un gouvernement qui impose unilatéralement ces terribles sanctions afin d'empêcher la CPI de s'acquitter de ses missions d'enquête et de poursuite concernant des crimes très graves. Je me suis rendu à la Cour pour exprimer ma solidarité avec ses membres dévoués qui sont désormais dans l'incertitude totale quant à leurs droits et à la protection dont ils bénéficieront. Et bien sûr, nous vivons une période angoissante où une cour cible des juges et les sanctionne pour les décisions légales qu'ils ont rendues au sein d'un tribunal. C'est tout à fait inédit et cela devrait être fermement condamné par tous les États.

La CPI est de plus en plus sous pression. Comment voyez-vous l'avenir de cette institution ?

La CPI bénéficie du soutien de tous les États parties au Statut de Rome. Son organe de contrôle est l'Assemblée des États parties. C'est donc vers eux que nous nous tournons, et ils ont déjà exprimé leur rejet et leur condamnation de cette attaque menée par les États-Unis contre la Cour. Cela devrait donc nous indiquer clairement leur position. Ils prendront des mesures pour financer, continuer à financer et faire avancer les travaux de cette Cour.

Des pays, comme la France, n'appliquent pas toujours les décisions de la CPI. On pense au mandat d'arrêt contre Benjamin Netanyahu

qui n'a pas été exécuté alors qu'il a survolé à plusieurs reprises l'espace aérien français. Et pourtant la France est bien partie au Statut de Rome.

Nous appelons instamment les États, tous les États, à respecter leurs obligations d'arrêter et de remettre à la Cour les suspects inculpés. Cela s'est produit au Tribunal pour le Rwanda, où certains pays, notamment dans le reste de l'Afrique, nous ont remis des suspects, mais ceux-ci nous ont également été envoyés par les États-Unis. D'autres ont été arrêtés et remis par la France. Ce tribunal n'aurait jamais pu traduire en justice ces individus si les pays concernés n'avaient pas donné suite aux mandats d'arrêt émis par le Tribunal pour le Rwanda.

Je souhaiterais voir – et j'attends – le même niveau de coopération avec la CPI. Pourquoi ? Parce que le principe de la justice internationale, le principe de la lutte contre l'impunité pour les crimes graves, ne doit pas être sélectif. Nous ne devrions pas appliquer une norme différente à nos amis et une autre à ceux avec qui nous ne nous entendons pas. Il n'existe qu'une seule norme commune, et ces valeurs doivent être appliquées de manière égale.

De nombreux pays africains dénoncent ce deux poids deux mesures, ils ont raison de le faire, donc ?

Ils n'ont pas tort, car ces droits de veto ont bien souvent été utilisés à l'encontre des pays africains. Ceux-ci sont marginalisés au sein du Conseil de sécurité. Je suis tout à fait d'accord sur la nécessité de réformer le Conseil de sécurité, non seulement en raison des droits de veto dont ils disposent et

qu'ils utilisent pour se protéger eux-mêmes et leurs alliés, mais aussi parce qu'à notre époque, nous ne pouvons pas accepter un système où les cinq grandes puissances, les puissances victorieuses issues de l'après-guerre, continuent d'exercer leur droit de veto aux Nations unies. Il existe un mouvement puissant en faveur de ce changement. Mais bien sûr, il y a une chose sur laquelle les cinq membres permanents du Conseil de sécurité sont d'accord. Ils divergent sur tout le reste, mais ils s'accordent sur ce point précis : ils ne renonceront pas au droit de veto dont ils disposent.

Vous évoquiez le Rwanda...puisque vous avez également dirigé le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Quelles leçons devons-nous tirer aujourd'hui de cette expérience ?

Je pense que la communauté internationale devrait faire davantage pour prévenir les génocides. C'est pourquoi nous avons la Convention pour la prévention du crime de génocide. L'accent est mis sur la prévention. On n'attend pas qu'un million de personnes soient tuées, dans ce cas précis, en l'espace de 100 jours à l'aide d'armes légères, alors que les Nations unies et leurs forces de maintien de la paix en avaient connaissance. Cela n'aurait jamais dû être autorisé. Et c'est ce que nous affirmons à propos du tribunal pour le Rwanda. La leçon à en tirer devrait être, comme l'a dit Nelson Mandela, « plus jamais ça ».

Quel sera désormais votre prochain combat ?

Vous savez, je tiens tout d'abord à préciser que je n'ai jamais postulé à aucun des postes

que j'ai occupés sur la scène internationale. Je n'ai jamais postulé. On m'a proposé de rejoindre ces structures, ou j'ai été sélectionné, j'ai passé des entretiens et j'ai été retenu, si je puis dire. Et une fois ces postes obtenus, j'ai pris conscience de ma responsabilité de mener à bien ces missions, car je ne veux en aucun cas décevoir le public et ses attentes. Les gens s'attendent à ce que vous preniez votre travail au sérieux, que vous le meniez à bien et que vous veilliez au bon fonctionnement de ces mécanismes. Je n'ai donc pas de projet professionnel particulier.

J'espérais prendre ma retraite. C'est une telle tentation, surtout en hiver, de se lever tard, au lieu de devoir partir travailler tôt comme c'est le cas actuellement. Mais ce ne sont là que des considérations mineures au regard des souffrances des victimes. Il est même honteux d'évoquer nos petites contrariétés personnelles alors que le monde a be-

soin de nous. Donc, tant que l'on aura besoin de moi, je continuerai à agir comme je l'ai toujours fait.

Et quelle sera donc votre priorité en tant que désormais Prix Nobel de la paix ?

J'ai de nombreuses priorités, mais je suis préoccupée par le fait qu'à notre époque, nous n'ayons pas encore atteint l'égalité, l'égalité entre les sexes. Nous n'avons pas mis fin à la violence à l'égard des femmes. Je soutiens les femmes leaders du monde entier et leur initiative visant à ce qu'une femme soit nommée secrétaire générale des Nations unies. Vous savez, en près de 100 ans d'histoire, nous n'avons jamais eu de femme secrétaire générale. Et pourquoi donc ? Il n'y a pas d'autre explication que la discrimination fondée sur le genre. C'est l'un des domaines sur lesquels je compte me concentrer.